

ELABORATION DU PRFB – 29 MAI 2018

GROUPE DE TRAVAIL FORET - ATELIER SYLVICULTURE DE DEMAIN

Objectif de cette deuxième session de l'atelier : développer un programme d'actions en lien avec le diagnostic établi lors de la première session des groupes de travail.

Ce compte-rendu revient sur les actions proposées lors de cet atelier, ventilées selon les orientations stratégiques du PRFB.

Orientation stratégique 1 : Gérer nos forêts de manière durable, dynamique et multifonctionnelle

Anticiper les impacts du changement climatique

Rendre les peuplements plus résilients au changement climatique en :

- diversifiant les peuplements (diversité génétique, spécifique et âge)
- adaptant la sylviculture : densité, cycles de rotation, sylviculture économe en eau etc. sans mettre en péril la multifonctionnalité de la forêt
- incitant aux bonnes pratiques sylvicoles intégrant les enjeux de biodiversité et de résilience des milieux (gestion durable des sols, augmentation de la biodiversité) : diffuser le guide sur la praticabilité des parcelles forestières (*Pratic'sols*) --- **OS 1 et 5.**

Mettre en place un réseau d'expérimentation à l'échelle régionale pour améliorer les et diffuser les connaissances sur l'adéquation essence/station, les essences, les itinéraires sylvicoles, la biodiversité, les impacts du changement climatique (événements extrêmes), etc. --- **OS 1 et 5.**

Contribuer à l'atténuation du changement climatique

Optimiser la captation du carbone par les forêts en favorisant les essences productives adaptées aux stations, en dynamisant la sylviculture pour renouveler les peuplements et en accroissant l'usage du bois d'œuvre et du bois énergie --- **OS 1 et 2.**

NB : prendre en compte la stratégie bioéconomie pour la France (plan d'actions 2018-2020)

Innover dans le financement de la gestion durable --- OS 1, 2, 3 et 5

Ingénierie financière pour valorisation des aménités positives de la forêt (paysage, eau, biodiversité, loisirs etc.)

- Lister les actions forestières ayant un impact positif sur l'environnement et faire un travail pour les inclure dans les actions finançables (par FEADER par exemple) c.f. travail fait par les organismes de certification forestière.
- Mettre à disposition tous les ans un état des lieux tenu à jour des dispositifs de financement pour les sylviculteurs.
- Développer les « mesures sylvo-environnementales et climatiques » (MSEC) à l'image des MAEC : appels à projet pour que des opérateurs de territoire manifestent leur intérêt à mettre en place des MSEC (ex : chambre d'agriculture, syndicat d'eau – AESN, PNR etc.).

Mettre en place une ingénierie administrative plus souple: rendre les critères de financement des appels à projet et autres financements publics plus flexibles pour laisser place à l'innovation.

Orientation stratégique 2 : Renforcer la compétitivité et l'emploi des filières bois régionales

Développer l'utilisation du bois de second œuvre francilien en Île-de-France : communiquer sur la diversité des produits bois présents en Île-de-France (nombreuses essences : cormier, merisier, robinier etc.), et valoriser leur utilisation en tant que bois de second œuvre en Île-de-France (pour que l'offre déverrouille l'amont)

Orientation stratégique 3 : Encourager les dynamiques territoriales

Associer l'ensemble des acteurs (associations, organismes publics et privés, grand public etc...) dans les discussions sur la gestion des forêts

- Lister les acteurs susceptibles de contribuer à ces discussions afin de faciliter les échanges
- Associer la filière forêt-bois à la réalisation des documents de planification (schéma de cohérence territoriale – SCoT ; Plan climat-air-énergie territorial – PCAET etc.) pour s'assurer de l'intégration des enjeux forestiers dans les réflexions

Nommer un « Référent Forêt » dans chaque EPCI d'Île-de-France

A l'image du réseau de référents forêt-territoire de la Région Île-de-France. L'objectif étant d'avoir un interlocuteur sensibilisé et formé, relais de l'information sur sa commune, auprès des acteurs gravitant autour de la forêt (exploitants, gestionnaires, propriétaires...).

Orientation stratégique 4 : Répondre aux attentes sociétales en matière de paysage et d'accueil du public

Orientation stratégique 5 : Communiquer sur la forêt, la gestion forestière, la filière forêt-bois et ses métiers

Sensibiliser le grand public, les élus, les associations, les propriétaires et exploitants forestiers sur les impacts du changement climatique, en mettant l'accent sur la nécessité d'agir dès maintenant

Faire connaître les services écosystémiques rendus par la filière forêt-bois et faire reconnaître le travail du forestier en tant que gestionnaire de ces aménités positives